

# Bulletin d'inscription

## ETUDIANT

Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom .....  
 Prénom .....  
 Adresse .....  
 .....  
 E-mail .....  
 Téléphone privé .....  
 Téléphone mobile .....  
 Date de naissance .....  
 Langue maternelle .....  
 Nationalité .....

## REPRÉSENTANT LÉGAL / GARANT

Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom .....  
 Prénom .....  
 Adresse .....  
 .....  
 E-mail .....  
 Téléphone privé .....  
 Téléphone mobile .....  
 Téléphone prof. ....  
 E-mail prof. ....  
 Profession .....

## FILIÈRES ET OPTIONS DE FORMATION

### Secrétariat

Secrétaire de direction                       Secrétaire   
*Option tourisme*

### Préapprentissage

Filière commerciale   
 Filière paramédicale

### Formations médicales

Secrétaire médicale                       Aide médicale   
*Programme complet*                       *Programme réduit*   
 Anatomie / Physiologie / Pathologie

### Commerce

1ère année                       2ème année

### Tourisme

Réceptionniste / hôte et hôtesse d'accueil   
 Tourisme et Gestion

## MODALITÉS DE PAIEMENTS

☺ Je paierai un total de CHF : ..... en ..... x le montant de CHF .....

(Inscrire le **montant total**, le **nombre de paiement** et le montant correspondant selon le nombre de paiement).

☺ J'ai pris note que des frais annexes ne sont pas inclus dans le montant de l'écolage et qu'ils seront facturés à part.

☺ J'accepte les conditions d'admission et de paiement du Centre de Formation et de Placement, stipulées dans le règlement figurant au verso.

➤ **Date d'entrée** : .....

Lieu et date : .....

Signature de l'élève : .....

Lieu et date : .....

Signature : .....

du père

de la mère

du représentant légal

du garant

# EXTRAIT DU REGLEMENT DE L'ECOLE

**Enregistrement de l'élève.** L'inscription de l'élève fait l'objet d'une confirmation écrite de la Direction de l'Ecole. Elle est subordonnée à l'évaluation de la demande ainsi qu'au nombre de places disponibles pour les cours considérés.

**Rentrée scolaire.** Formation commerciale : début septembre  
Nous acceptons toutefois des élèves en cours d'année.

**Plan d'étude et horaire.** Un horaire individuel est établi pour chaque élève. Des modifications peuvent y être apportées en cours d'année en fonction des progrès de l'élève, ceci avec le consentement de la Direction.

**Leçons privées.** Grâce au plan d'étude, les leçons privées ne sont en principe pas nécessaires. Dans certains cas particuliers, la directrice peut recommander un nombre limité d'heures privées ; un complément de facturation sera établi.

**Congé.** Toute demande de congé doit être présentée par écrit au moins une semaine à l'avance à la Direction. Les demandes de congé sont étudiées et accordées au cas par cas.

**Justification d'absences.** Les absences doivent être justifiées par écrit au plus tard dans les 3 jours. La lettre doit indiquer la date exacte, les cours manqués et le motif de l'absence, porter la signature de l'élève majeur ou des parents de l'élève pour les étudiants mineurs. D'autre part, les absences non justifiées répétées entraînent l'impossibilité de se présenter aux examens de fin d'année.

**Engagement.** Les factures sont adressées pour l'année scolaire et sont payables selon le plan de paiement choisi, elles font office de reconnaissance de dette selon l'Art. 82 al. 1 et 2 de la LP. Tout retard dans le paiement entraînera la perception d'un supplément de 5%.

L'inscription prend effet à la signature du présent contrat. En cas de retrait avant le début des cours, la taxe d'inscription ne sera pas remboursée. En cas de désistement moins de quatre semaines avant le début des cours, l'écolage d'un trimestre est dû. Le retrait de l'école avant la fin de la scolarité prévue doit être annoncé trois mois à l'avance pour la fin d'un semestre ; les obligations financières restent dues jusqu'à la fin du semestre. En cas de non-respect de ce délai, l'écolage est dû dans sa totalité. Les livres et le matériel scolaire sont facturés à part.

**Discipline.** Politesse, courtoisie et ponctualité doivent être de règle chez nos élèves. La Direction se réserve le droit de renvoyer en tout temps, et sans indemnité, tout(e) étudiant(e) dont l'attitude nuit à la bonne marche de l'Ecole, à ses camarades ou à lui-même.

**Charte informatique.** La charte informatique fait partie intégrante de ce règlement.

**Remarque.** Il est strictement interdit aux élèves de fumer dans l'Ecole. L'usage, la possession ou la détention momentanée d'alcool ou de substances illégales sont strictement interdites. De tels faits pourront entraîner le renvoi immédiat.